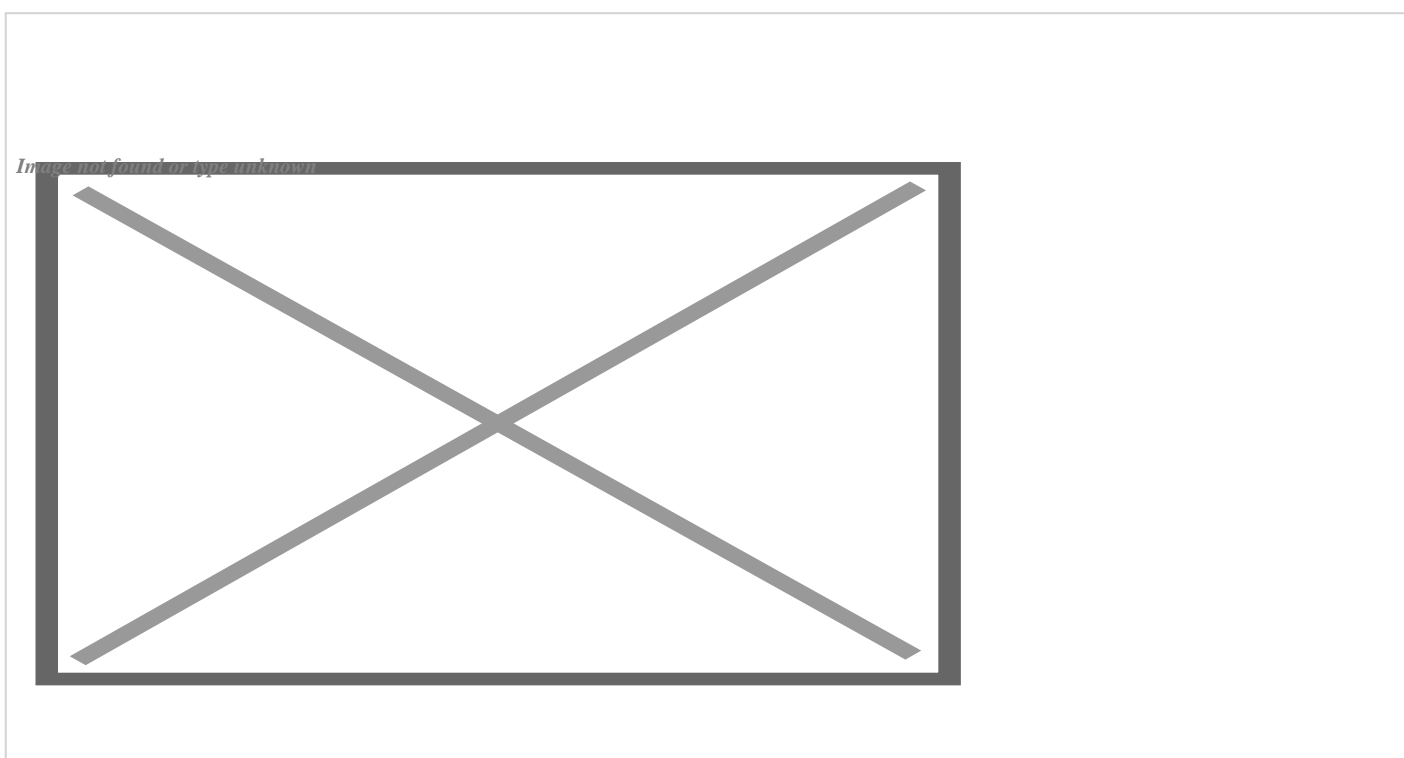


Déclaration Finale du vingtième Sommet de l'ALBA-TCP à l'occasion de son dix-septième anniversaire



"17 ans pour défendre la paix et l'intégration latino-américaine et caribéenne"

1. Les chefs d'État et de gouvernement et les chefs de délégation des pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique-Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), réunis à La Havane, Cuba, le 14 décembre 2021, pour commémorer le XVII^e anniversaire de l'Alliance. Souscrivant à la présente Déclaration, nous réaffirmons notre attachement au renforcement de ce mécanisme de concertation politique, fondé sur les principes de solidarité, de justice sociale, de coopération et de complémentarité économique, fruit de la volonté politique de ses fondateurs, les commandants Fidel Castro Ruz et Hugo Rafael Chávez Frías.

2. Nous réaffirmons que le principe cardinal qui doit guider l'ALBA-TCP est la solidarité la plus large entre les peuples de notre Amérique, qui repose sur la pensée de Bolívar, Martí, San Martín, Sucre, O'Higgins, Petión, Morazán, Sandino, Bishop, Garvey, Túpac Katari, Bartolina Sisa, Chatoyer et d'autres défenseurs de l'indépendance latino-américaine et caribéenne, conformément à la déclaration conjointe des commandants Chávez et Fidel du 14 décembre 2004.

3. Nous réaffirmons notre attachement à une véritable intégration latino-américaine et caribéenne qui nous permette de faire face ensemble aux prétentions de domination et d'hégémonie impérialistes et aux menaces croissantes à la paix et à la stabilité régionales.
4. Nous préconisons un ordre international transparent, démocratique, juste et équitable, fondé sur le multilatéralisme, le respect des buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et le droit international; de garantir la paix et la sécurité internationales et le respect du droit des peuples à l'autodétermination, à l'intégrité territoriale, au règlement pacifique des différends, à la non-ingérence dans les affaires intérieures et à la souveraineté des États.
5. Nous saluons le travail remarquable accompli par Saint-Vincent-et-les Grenadines en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité au cours des deux dernières années, en élevant la voix des peuples des Caraïbes et en représentant la lutte pour des causes justes au sein de cet important organe des Nations Unies.
6. Nous réaffirmons la pleine validité des principes de la "Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes zone de paix", signée par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) à leur deuxième Sommet, tenu à La Havane en janvier 2014.
7. Nous soulignons la nécessité de continuer à renforcer la CELAC en tant que véritable mécanisme de concertation politique, de coopération et de dialogue régional fondé sur le principe de l'unité dans la diversité, pour relever les défis communs auxquels nous sommes confrontés. Nous réaffirmons les résultats du sixième Sommet de la Communauté, qui s'est tenu à Mexico le 18 septembre 2021, tout en saluant le travail accompli par la présidence pro tempore mexicaine afin de revitaliser la CELAC et réitérons notre engagement à appuyer sa gestion.
8. Nous réaffirmons le droit de tout État d'édifier son propre système politique, économique, social et culturel, à l'abri des mesures coercitives unilatérales, des menaces, de l'agression, dans un climat de paix, de stabilité, de justice, de démocratie et de respect des droits de l'homme.
9. Nous soulignons qu'il est urgent de progresser vers la mise en place d'un mécanisme plus complet d'allègement de la dette des pays en développement, d'annulation ou de refinancement de la dette extérieure au niveau mondial, de relance économique selon une approche globale et durable, et la transformation démocratique des organismes financiers internationaux.
10. Nous réitérons notre ferme opposition à l'imposition et à l'application de mesures coercitives unilatérales contre les pays de l'Alliance, y compris les listes et certifications, conformément à la Déclaration politique du sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CELAC; tenu à Mexico, le 18 septembre 2021. De telles pratiques, contraires au droit international, nuisent au redressement, à la résilience économique de la région et à la stabilité de nos peuples dans le contexte actuel de la pandémie. En même temps, elles constituent une violation massive, flagrante, systématique et illégale des droits de l'homme de nos nations.
11. Nous réaffirmons notre ferme condamnation du blocus économique, commercial et financier génocidaire et illégal imposé à Cuba par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui a été renforcé, de façon délibérée et opportuniste, dans des conditions de pandémie; et nous soulignons l'appui historique des États membres de l'Alliance à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, adoptée le 23 juin 2021.
12. Nous condamnons l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre le peuple et le gouvernement du Venezuela, qui violent le droit international et les dispositions de la Charte des Nations Unies, constituent un châtement collectif contre le peuple vénézuélien car elles lui infligent des souffrances indicibles sans discernement qui empêchent la pleine exercice des droits de l'homme de toute

la population, en particulier des droits à la vie et à la santé.

13. Nous rejetons fermement l'inclusion absurde et injustifiée de la République de Cuba dans la liste fallacieuse et arbitraire des États qui parrainent le terrorisme établie par le Département d'État des États-Unis, qui discrédite les efforts de coopération de l'ONU et de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. Cette action unilatérale, largement rejetée à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis, a un impact négatif sur tous les domaines de la société cubaine et accroît les difficultés du pays à s'insérer dans le commerce international, effectuer des opérations financières et acheter des intrants de base.

14. Nous rejetons l'ingérence du Secrétaire général de l'Organisation des États américains dans les affaires intérieures des États.

15. Nous dénonçons l'utilisation de stratégies de guerre non conventionnelles contre les gouvernements et les dirigeants progressistes de la région à travers des procédures judiciaires politiquement motivées (lawfare), la manipulation à des fins déstabilisatrices des droits de l'homme, la campagne de propagande et de désinformation, l'utilisation malveillante des technologies de l'information et de la communication, les cyberattaques, etc.

16. Nous réaffirmons notre attachement à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme pour tous, tout en dénonçant la politisation et la manipulation de ces droits à des fins d'ingérence.

17. Nous réaffirmons que l'ALBA-TCP condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

18. Nous exprimons notre tristesse devant les pertes en vies humaines causées par la pandémie de COVID-19 dans le monde et en particulier dans notre région. Nous saluons les efforts extraordinaires déployés par le personnel de santé pour faire face à cette crise sanitaire. Nous reconnaissons l'engagement pris par les pays de l'Alliance d'atténuer sa propagation et de faire face à son impact socio-économique dévastateur.

19. Nous mettons l'accent sur l'échange de bonnes pratiques entre les pays de l'ALBA-TCP dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et l'importance de poursuivre les mesures de prévention et d'endiguement.

20. Nous soulignons les progrès réalisés par Cuba dans la mise au point de trois vaccins qui se sont révélés très efficaces et de deux candidats vaccinaux qui contribueront à renforcer la capacité de la région à faire face à la pandémie. Nous reconnaissons le travail humaniste et altruiste du contingent médical Henry Reeve et sa contribution à l'affrontement du COVID-19 dans diverses nations.

21. Nous saluons le travail accompli par l'Alliance pour mettre en place un pont aérien humanitaire à travers la compagnie aérienne CONVIASA, qui a facilité le transfert des vaccins, du personnel médical, entre autres, pour contribuer à la lutte contre la pandémie.

22. Nous saluons le travail de la Banque de l'Alba, dans le développement d'une banque de vaccins, de traitements et de fournitures médicales, qui a été mise en œuvre au profit de la population ALBA. Nous nous félicitons de l'adhésion de la Grenade en juin 2021 à cette institution financière dont l'objectif est de consolider la pleine souveraineté et indépendance financière et économique des pays de l'Alliance.

23. Nous réaffirmons notre plein appui aux pays des Caraïbes qui réclament une indemnisation pour le génocide des populations autochtones et les horreurs de l'esclavage et de la traite transatlantique.

24. Nous réaffirmons le droit des pays des Caraïbes à un traitement juste, spécial et différencié. Les Caraïbes trouveront toujours dans l'ALBA-TCP une plate-forme de coopération et de complémentarité

pour la défense et la promotion de leurs justes revendications et réparations.

25. Nous rejetons fermement les mesures prises à l'encontre des pays frères des Caraïbes, qui sont considérés comme des juridictions non coopératives. Nous préconisons une révision des critères de classement qui les qualifient de "pays à revenu intermédiaire", ce qui les empêche d'accéder aux crédits et à la coopération internationale.

26. Nous appuyons le gouvernement de l'État plurinational de Bolivie, dirigé par le Président Luis Alberto Arce Catacora, démocratiquement élu au suffrage populaire par 55,1 % des électeurs et nous appelons la communauté internationale à être vigilante face aux tentatives de déstabilisation.

27. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le processus de dialogue et de négociation intégrale du Venezuela en faveur d'une coexistence politique et sociale. Nous appuyons le travail des pays qui participent à l'accompagnement international de ce dialogue.

28. Nous félicitons le peuple vénézuélien pour la victoire décisive remportée par le Grand Pôle patriotique aux élections régionales et municipales du 21 novembre dernier. De même, nous saluons et appuyons la Révolution bolivarienne, l'union civique et militaire et le Président constitutionnel de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, dans la lutte pour la paix et la stabilité du peuple vénézuélien.

29. Nous félicitons et remercions le peuple nicaraguayen et le gouvernement sandiniste du président Daniel Ortega Saavedra pour la victoire qu'ils ont remportée lors des récentes élections; nous réaffirmons notre appui à leur décision de continuer à défendre la souveraineté, la paix et les progrès sociaux remarquables; économiques, de sécurité et d'unité nationale atteints, sans ingérence étrangère, ni sanctions économiques internationales.

30. Nous félicitons le peuple hondurien pour la journée électorale historique et couronnée de succès qu'il a eue le dimanche 28 novembre 2021, au cours de laquelle il a exprimé massivement sa ferme volonté de paix et de transformation sociale, avec l'élection de sa camarade Xiomara Castro, première femme élue à la présidence de la République du Honduras.

31. Nous réitérons nos félicitations au peuple de Sainte-Lucie pour le succès de la journée électorale du 26 juillet 2021, au cours de laquelle, de manière pacifique et démocratique, le Parti travailliste de Sainte-Lucie (SLP), dirigé par le Premier Ministre Philip J. Pierre, a remporté la victoire.

32. Nous saluons la réintégration de Sainte-Lucie à l'ALBA-TCP, ce qui témoigne de la pleine validité des idéaux politiques que les peuples de l'Alliance proclament jour après jour.

33. Nous saluons le travail accompli par l'Alliance lors des événements survenus à Saint-Vincent-et-les Grenadines à la suite de l'éruption du volcan La Soufrière, en tant que symbole du soutien et de la solidarité des pays de l'ALBA-TCP avec le peuple et le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

34. Nous réitérons notre rejet de l'assassinat du Président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, à Port-au-Prince ; nous condamnons fermement ces actes et toutes les menaces ou tentatives de meurtre, qui sont devenus récurrents dans notre région, en portant atteinte à la paix et à la stabilité politique et sociale de nos peuples.

35. Nous soulignons que les résultats de la COP26 n'ont pas été à la hauteur des attentes des pays en développement. Des engagements plus ambitieux de la part des pays développés sont nécessaires en matière d'adaptation, de dommages et de pertes, d'atténuation et de mise en œuvre, y compris le financement climatique, le transfert de technologies et le renforcement des capacités, conformément à leurs responsabilités historiques. Nous nous félicitons de la création du "Comité de Glasgow sur les

approches non fondées sur le marché", qui vise à renforcer les mesures d'appui à la mise en œuvre des actions prévues, entre autres, dans les contributions nationales déterminées des pays.

36. Nous soulignons que le changement climatique est l'une des principales menaces pour l'humanité, l'Amérique latine et les Caraïbes étant parmi les territoires les plus vulnérables de la planète à ses effets néfastes. Nous appelons à une action concertée pour la pleine mise en œuvre des engagements des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de l'Accord de Paris sur la base de l'équité et du principe des responsabilités communes mais différenciées.

37. Nous soulignons le rôle joué par les enfants et les jeunes en raison de leur contribution précieuse et novatrice à l'action en faveur du climat, en encourageant l'élaboration de solutions d'adaptation et d'atténuation, ainsi que les moyens d'éviter et de gérer les pertes et les dommages liés aux changements climatiques en tenant compte des besoins particuliers de leurs localités et régions.

38. Nous réaffirmons notre attachement à la reconnaissance et à la promotion des droits indéfectibles de la Terre nourricière et de ses liens avec l'être humain en harmonie avec la nature, en saluant les initiatives de la "Première Rencontre avec la Mère Terre; Réflexions globales pour la défense de la Pachamama" qui s'est tenue à La Paz, en Bolivie, les 22 et 23 avril 2021; et "La Deuxième Rencontre avec la Mère Terre" qui a siégé à Caracas, au Venezuela, les 27 et 28 août 2021.

39. Nous exprimons notre attachement à la défense et à la promotion de la culture latino-américaine et caribéenne et de l'identité des peuples de la région, dans le respect et la promotion particuliers des cultures autochtones.

40. Nous rejetons la criminalisation de la migration irrégulière, toutes les formes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie, de discours haineux et d'autres formes connexes de discrimination et d'intolérance à l'égard des migrants. Nous nous félicitons du travail coordonné visant à gérer les informations sur les mouvements migratoires dans la région afin de protéger les droits de l'homme des migrants qui souhaitent rentrer, en particulier dans le contexte actuel.

41. Nous déclarons notre engagement à protéger les droits de l'homme des migrants, à promouvoir des efforts régionaux globaux pour renforcer une gouvernance migratoire efficace, fondée sur les principes d'une migration responsable, sûre, ordonnée et régulière; en s'efforçant d'éliminer les causes de la migration irrégulière.

42. Nous nous félicitons de la promotion des relations de coopération entre l'ALBA-TCP et d'autres mécanismes d'intégration, pays extrarégionaux et organismes internationaux, sur la base des principes de respect et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

43. Nous soulignons les efforts déployés pour revitaliser l'ALBA-TCP et son action en faveur de la paix, de la démocratie, de la stabilité et du bien-être des peuples de notre Amérique. À cet égard, nous soulignons les réunions très utiles qui ont eu lieu entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des universités, de la communication et de l'information, des affaires féminines et de l'égalité des sexes, de la culture et du tourisme dans chacun des pays membres. Les résultats obtenus lors de ces rencontres nous engagent à continuer de renforcer l'Alliance en tant qu'alternative politique et stratégique d'intégration latino-américaine et caribéenne, contre-hégémonique et participative, et dans ses valeurs partagées de solidarité, de coopération et de complémentarité.

44. Nous avons approuvé le Plan de travail post-Pandémie ALBA-TCP 2022 et chargé le Secrétariat exécutif de l'ALBA-TCP de le suivre, de le consulter et de le mettre en œuvre afin de renforcer l'Alliance.

La Havane, 14 décembre 2021

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/exclusivas/279839-declaration-finale-du-vingtieme-sommet-de-lalba-tcp-a-loccasion-de-son-dix-septieme-anniversaire>



Radio Habana Cuba